

Compte rendu 2^e groupe de Travail

EU-Thailand Intellectual Property Rights (IPR) Dialogue

Bruxelles , 24 Février, 2012

Participants: Thai and EU counterparts

Observateurs : Pernod Ricard, LVMH, LACOSTE, Scotch whisky Association

1. Contexte

Récemment, la Thaïlande a fait des efforts significatifs afin d'améliorer la protection de DPI (voir annexe 3). La participation des autorités thaïes, en particulier le département thaï de la propriété intellectuelle, dans la sensibilisation des DPI, est très encourageante. La contrefaçon et les activités de piraterie restent à un niveau sérieux en Thaïlande.

La Thaïlande a été également rapportée comme un des principaux pays en termes d'origine des produits contrefaits saisis à la frontière de l'UE en 2008 et 2009. Afin d'accroître la coopération entre l'UE et la Thaïlande et améliorer le niveau de protection et l'application des DPI, la Commission européenne a proposé à la Thaïlande d'établir un dialogue autour de la PI

Ce forum permet d'aborder ouvertement et en détails, tous les sujets liés à la PI. Le premier dialogue a eu lieu en Thaïlande le 25 février 2011 (voir annexe 2). Le but de cette première rencontre était de discuter de la portée et des mécanismes d'un nouveau cadre bilatéral pour la coopération régulière et à long terme entre l'UE et la Thaïlande sur la propriété intellectuelle.

2. Sujets de discussion

Le but de cette deuxième réunion était de discuter de la portée des avancées législatives en Europe et en Thaïlande (voir annexe 1)

2.1 Présentation des actualités PI dans les deux pays

- Initiatives en cours et futures en Thaïlande et en UE comprenant des propositions législatives, réunions avec les industries, l'adhésion à des traités internationaux, statut des procédures législatives abordées lors du 1^{er} meeting.
- UE : nouveaux développements sur le système de brevet unitaire européen actuellement en cours de préparation

2.2 Actualisation des points discutés lors de la précédente édition

- Révision en cours de la loi sur marque déposée
- Délai de traitement des demandes de brevets
- Clarifications concernant la législation douanière
- Coopération en ce qui concerne les sujets pharmaceutiques

2.3 Prochaines éditions

La prochaine réunion se tiendra dans un délai de 12 mois en Thaïlande.

3. Points positifs de la participation de l'Unifab

Participer à ce type de réunion de travail, permet à l'Unifab d'afficher sa contribution, et de renforcer sa visibilité au près des autorités européennes et thaïlandaises. Cela nous permet également de porter les messages de nos membres pour lesquels la Thaïlande est une zone problématique.